



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Madame Francine MOSLARD  
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2025.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À Compertrix, le 15 Janvier 2025

Cachet de la mairie



Le maire  
ou le président  
de l'établissement public  
de coopération intercommunale,

PASCAL  
ALEFORT